

Une saint Valentin pas comme les autres....

Inviter l' élu de votre cœur Dans le Noir pour lui rappeler votre flamme autour d'un menu sur la thématique de l'AMOUR : *Craquinette dans les sous-bois, Flèche de Cupidon sur un lit de douceur et d'ardeur, Cœur frémissant enflammé...* et bien cela est possible pour la seconde édition à Tarbes.

La vision influence le plus souvent nos choix... et si pour une soirée, vous la remplacez par l'ouïe, le toucher en accentuant votre odorat et votre goût ?

Un plaisir absolu des sens....dans la pénombre ou un noir total au choix de chaque convive.

Cette action menée par la COMMISSION TARBAISE DES PERSONNES HANDICAPÉES et pilotée par la MAIRIE DE TARBES, est soutenue par :

Les associations handi du département :

L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE, le GROUPEMENT D'ENTRAIDE MUTUEL (le GEM), VOIR ENSEMBLE, l'ASSOCIATION VALENTIN HAÛY, l'ADAPEI, AUTISME65, l'UNAFAM, et la FNATH.

Et les partenaires :

- LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- LE LYCEE LAUTREAMONT, les élèves du lycée seront en binôme avec des bénévoles d'associations handi pour vous accompagner tout au long de la soirée.

- MOZAIKA, 4 danseuses de l'association seront présentes pour vous faire voyager, le temps d'une soirée, au pays des DIEUX. Elles présenteront NATARAJ, spectacle et animations autour des danses indiennes (Bollywood, semi classique).

- YO DECO, décoration féérique de la salle.

- LES SERVICES DE LA VILLE. : Accessibilité, Animations/Protocole, Architecture - Régie Bâtiment, Communication, Cuisine Centrale - Restaurant de l'Arsenal, Paysages Espace public et Tarbes en scènes.

Et enfin, l'institution incontournable du département dans ce domaine : LA MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES (MDPH). Sa mission de lien et de soutien aux partenaires locaux, s'intègre dans cette action, en vue de valoriser la personne en situation de handicap, en mettant en avant ses capacités.

Cette soirée divertissante est une belle aventure humaine. Elle permet aussi à chaque tarbais de modifier ses habitudes et d'éveiller ses sens, le temps d'un repas.

Chacun d'entre nous peut être confronté à un changement dans sa vie. Le but de cette soirée, n'est pas d'être larmoyant, mais au contraire, d'explorer les possibles.

La soirée est au prix de 20 € et la réservation est obligatoire au 05 62 93 86 07

MOZAÏKA

L'association MOZAÏKA a été créée en 2005 à Pau par Bouchra et Delphine passionnées toutes deux de danses.

MOZAÏKA a pour but de promouvoir les danses du Monde à travers des spectacles, stages et cours de danse.

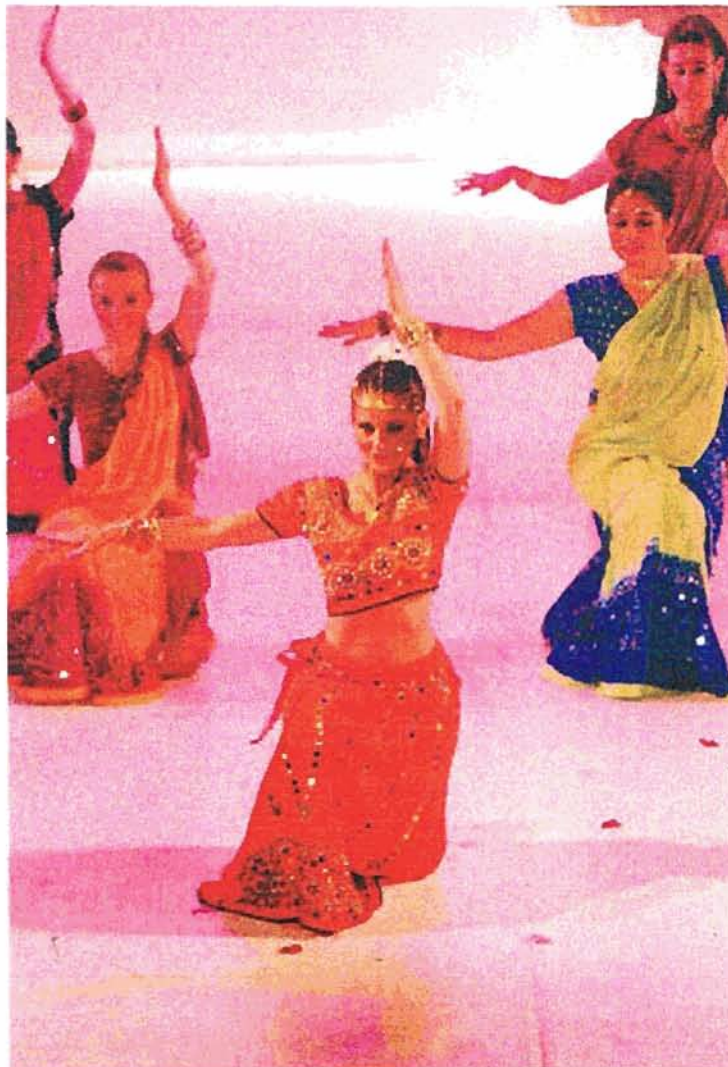
Des stages de danse BOLLYWOOD sont organisés régulièrement (une fois par mois au minimum)

Des cours de danse orientale et de danse BOLLYWOOD (danse moderne indienne - fusions de danses traditionnelles indiennes et danses occidentales et orientales) sont dispensés.

Issues d'un parcours danse très éclectique, (danse africaine, orientale, latine et indienne) Bouchra et Delphine ont choisi de métisser les danses du monde et de les faire connaître à un plus large public.

Elles se forment depuis près de 6 ans auprès de professeurs de danses indiennes sur TOULOUSE, MONTPELLIER et PARIS. Elles invitent régulièrement des professeurs de danse traditionnelle indienne (KATHAK, BHARATA NATYAM, ODISSI...)

Le 14 février, 4 danseuses seront présentes pour vous faire voyager le temps d'une soirée au pays des DIEUX. Elles présenteront « NATARAJ » spectacle et animations autour des danses indiennes (BOLLYWOOD, semi classique).



Tous (ré)unis sous le même toit un nouveau regard sur le handicap

Le Conseil Général des Hautes Pyrénées fait de l'accompagnement des personnes handicapées une de ses missions essentielles.

Ainsi, sur la base de la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, le Conseil Général des Hautes-Pyrénées a travaillé main dans la main avec l'Etat, les organismes de sécurité sociale et les associations représentant les personnes handicapées, pour donner le jour à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) 65.

Désormais guichet unique, la MDPH réunit tous les acteurs et centralise les démarches dans un souci de simplification et d'efficacité.

Son équipe de professionnels est disponible pour vous accueillir, vous informer, vous aider à formuler votre projet de vie et déclencher l'octroi des aides et prestations.

Je suis convaincu que notre investissement commun et déterminé simplifiera les démarches des personnes handicapées et leur permettra de mieux s'intégrer dans une société plus sensibilisée et solidaire.



Michel PÉLIEU,
Président du Conseil Général
des Hautes-Pyrénées.



Définir avec vous
votre projet et vos besoins

L'équipe pluridisciplinaire est composée de médecins, d'une infirmière, d'ergothérapeutes et de travailleurs sociaux.

Elle vient à votre rencontre ou vous reçoit dans le but d'évaluer vos besoins, de vous aider à formuler un projet de vie afin de vous proposer un dispositif adapté.

Le plan personnalisé de compensation est alors élaboré et vise à faciliter l'insertion sociale et familiale, la scolarisation, et l'insertion professionnelle ou encore l'aménagement du lieu de vie.

Organiser
la médiation
et la conciliation
en cas de
désaccord avec
la décision.

Vous accueillir

- Les professionnels de la MDPH sont à votre écoute, vous informent sur vos droits et vous dirigent vers les services adaptés.
- Nous vous fournissons des formulaires de demandes d'aides.
- Nous vous aidons à formuler vos demandes de reconnaissance du handicap, de soutien dans votre vie quotidienne, d'allocations, d'orientation professionnelle, scolaire ou en établissement.
- Nous sensibilisons l'ensemble des citoyens à la question du handicap.
- La permanence de handisport.

Attribuer des prestations

La CDAPH est composée d'élus du Conseil Général, de représentants de l'Etat, d'association de personnes handicapées, de représentants syndicaux et de professionnels de différents organismes et structures.

Elle est l'instance qui décide :

- la reconnaissance du handicap (travailleur handicapé, carte d'invalidité, etc.),
- l'attribution de l'ensemble des prestations et des aides humaines et techniques (AAH, PCH...),
- l'orientation (scolaire et professionnelle) des personnes handicapées.

Effectuer
le suivi
des décisions